

Jeunes arbitres



MISSIONS PRINCIPALES :

- Officier lors des rencontres du club (hors matchs nécessitant des arbitres officiels)
- Appliquer et faire respecter les règles du jeu



OBJECTIFS DE LA MISSION :

- Prendre des décisions justes et impartiales en situation de jeu
- Garantir l'équité des rencontres
- Contribuer au bon fonctionnement des compétitions
- Représenter les valeurs du handball sur le terrain
- Participer activement à la vie sportive du club



COMPÉTENCES REQUISES :

- Connaissance des règles du handball (formation possible)
- Sens des responsabilités
- Capacité à rester impartial et concentré
- Sens de l'observation
- Communication claire et adaptée

À noter : ces missions sont proposées à titre d'exemple et peuvent être adaptées selon les besoins de votre club

